

*Il y avait la sécurité, la durabilité, la qualité du produit... Aujourd'hui, l'univers du meuble doit également compter avec les préoccupations environnementales et sociétales. Fabricants et acheteurs ont déjà commencé à les intégrer dans leurs démarches. Les deux marques "NF Bureau Sécurité Confortique" et "NF Environnement Ameublement" ont d'ailleurs profité de PROSEG pour faire le point sur les enjeux des certifications produit du mobilier de bureau. Les fabricants titulaires de ces marques répondent ainsi aux exigences de sécurité et de fiabilité de leurs clients, tout en affichant un comportement citoyen. Un comportement que les acheteurs adoptent de leur côté. Carte blanche est donc donnée aux "achats verts"...*

## **Des produits de nature à respecter l'environnement**

En matière de respect de l'environnement, le cycle d'un produit est pris en compte dans sa globalité, de l'achat des matières premières à sa fin de vie, en passant par sa fabrication. Pourquoi cette démarche ? Pour certains industriels, il s'agit d'abord d'être conforme à la politique de leur groupe. Mais, de plus en plus de fabricants sont appelés à se soumettre à la loi du marché, répondant ainsi à la demande déjà très forte de leurs clients. Ainsi, l'univers de l'électronique, par exemple, a pris de l'avance, avec une responsabilité du fabricant vis-à-vis de l'environnement, déjà bien réelle. De leur côté, les professionnels du meuble s'engagent de plus en plus, et s'interrogent dès la phase de conception de leurs produits, tout en passant à la loupe leurs procédés de fabrication. D'autant plus que l'intégration du respect de l'environnement incite au développement. Comme le souligne Cécile Vigouroux, ingénieur environnement au CTBA, *"Qualité et environnement sont deux démarches complémentaires. Conjuguées, elles permettent aux entreprises d'aller plus loin dans leurs engagements. En matière de certification, le cadre proposé est vraiment complet, puisqu'il cumule les référentiels "NF Bureau Sécurité Confortique" et "NF Environnement Ameublement"*.



## **Des fabricants volontaires et responsables**

André Malsch, responsable de la mise en oeuvre des initiatives dans le développement durable chez "Steelcase", compare l'arrivée des préoccupations "environnement" à celle de la qualité : *"Lorsque les grosses entreprises se sont lancées dans des démarches de certification il y a quelques années,, être ISO, c'était se démarquer. Ne pas l'être vous exposait à être montré du doigt ! On retrouve la même chose pour l'environnement. Les grandes entreprises vont tirer les plus petites vers le haut"*. Pour lui, l'exemple est à décliner au quotidien, en interne avec tout simplement la gestion des déchets et en externe en proposant de *"meilleurs"* produits aux clients. Dans cet esprit, *"la notion de partenariat et de confiance va prendre de l'importance"*. Pour lui, toute entreprise qui se respecte doit respecter l'environnement, à plus d'un titre. Pour les consommateurs qui utilisent les produits, pour les salariés qui les fabriquent, pour la collectivité en limitant, par exemple, l'impact des rejets de CO2 sur la couche d'ozone... La notion d'économie n'est pas absente, l'entreprise joue aussi son image, et donc son succès. En effet, si ces interrogations d'ordre social, environnemental ou sociétal, entrent dans le cadre du développement durable, elles sont aussi en lien avec le développement de l'entreprise, à moyen et à long terme. Le respect de l'environnement dans l'univers du mobilier donne naissance à de nouveaux axes de communication...



## Les achats verts en fil rouge

L'éco-responsabilité est à la une. Les acheteurs n'ont pas toujours le choix. Aujourd'hui, beaucoup d'acheteurs se doivent de privilégier des approvisionnements respectant les règles de développement durable : des produits dont la qualité et la conformité réglementaires ont été rigoureusement vérifiées. Et s'ils n'y sont pas contraints en tant qu'acheteurs, ils y sont sensibles en tant que consommateurs ! Les signes officiels de reconnaissance apportent une réponse objective à leurs impératifs ou à leurs convictions. Jean-Philippe Jeanneau-Reminiac, de la Direction des Moyens Généraux de la Mairie de Paris le confirme : *"Nos règles de gestion du patrimoine sont claires. Les écolabels visant le respect de l'environnement sont systématiquement inscrits dans tout cahier des charges et s'ajoutent aux exigences de sécurité et qualité. Notre Direction des achats est en première ligne"*. Pour la Mairie de Paris, collectivité territoriale et achats publics obligent, il s'agit bien sûr d'un choix politique, se déclinant des fournitures de bureau au mobilier. Mais au-delà de ce type de choix, les acheteurs sont devenus des experts, au fait des moindres évolutions techniques et réglementaires, qui sont réceptifs aux arguments des fabricants sur la valeur ajoutée des labels. Jean-Philippe Jeanneau-Reminiac conclut d'ailleurs en ce sens : *"NF Bureau Sécurité Confortique et NF Environnement Ameublement constituent pour nous une garantie maximale. La sécurité, la qualité et le respect de l'environnement sont certifiés. On achète les yeux fermés !"*

## NF Environnement, la règle de 6 d'un label de référence

Né en 1998, "NF Environnement" prouve officiellement le moindre impact d'un produit sur l'environnement, de sa conception à sa destruction, tout en apportant des garanties de qualité, de sécurité et de résistance. Pour le mériter, un meuble doit respecter 6 règles précises :

1. L'utilisation de matériaux consommant peu d'énergie lors de la fabrication, et/ou de bois provenant de forêts gérées durablement.
2. Une maîtrise des émissions de composants organiques volatiles, notamment pour les peintures et vernis.
3. Une gestion maîtrisée des déchets et des rejets aqueux de l'entreprise.
4. Une optimisation de l'emballage et du transport.
5. La possibilité de recycler ou valoriser le produit en fin de vie (réemploi ou séparation des composants de plus de 50 grammes pour le recyclage).
6. La conformité aux exigences de durabilité liées à l'usage, telles que définies par le référentiel "NF Bureau Sécurité Confortique".